

- 11.1** Adoption - Règlement 222-88-2023 amendant le Règlement de zonage 222-2008 afin de modifier plusieurs dispositions (omnibus)
- 11.2** Adoption - Règlement 222-89-2023 amendant le Règlement de zonage 222-2008 afin d'autoriser l'usage « salle de spectacles » dans la zone P 219
- 11.3** Adoption - Règlement 486-2023 décrétant une dépense et autorisant un emprunt pour le remplacement et l'acquisition de véhicules et d'équipements pour les services municipaux
- 11.4** Adoption - Règlement 556-01-2023 amendant le Règlement 556-2022 régissant l'utilisation extérieure des pesticides et engrais
- 11.5** Adoption - Règlement 565-2023 décrétant une dépense et autorisant un emprunt pour la réfection du chemin du Lac-Millette entre le chemin de Touraine et le chemin de la Poutrelle, y incluant une partie de la conduite d'aqueduc
- 11.6** Adoption - Règlement 566-2023 décrétant une dépense et autorisant un emprunt pour la réfection de l'avenue Saint-Denis entre la rue Principale et le chemin Jean-Adam
- 11.7** Adoption - Règlement 567-2023 fixant les règles pour la mise aux normes et municipalisation des chemins privés et la réfection de certains chemins publics
- 12** Documents déposés et correspondance
- 12.1** Dépôt - Statistiques des interventions au 28 février 2023 - Service des incendies
- 12.2** Dépôt - Statistiques de construction au 28 février 2023 - Service de l'urbanisme
- 12.3** Dépôt - Rapport du directeur général - Pouvoir d'embauche de personnel syndiqué - Règlement 521 portant sur la délégation de pouvoirs
- 13** Varia
- 13.1** Appropriation – Mandat de services professionnels - réfection des rues
- 14** Seconde période de questions
- 15** Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 POINT D'INFORMATION DU MAIRE

Monsieur le maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance.

1.2 POINT D'INFORMATION DES CONSEILLERS

Les conseillères Geneviève Dubuc, Rosa Borreggine et Carole Viau prennent la parole à tour de rôle.

2023-03-110

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Caroline Vinet propose l'adoption de l'ordre du jour.

